CHECK-LIST GRATUITE · TRAVAIL

Licencié ou en fin de contrat : vos 30 premiers jours

Les actions du guide, à cocher au fur et à mesure. Les explications, les délais et les lettres prêtes à adapter sont dans le guide complet.

La check-list des 30 jours

Le dernier jour

- [ ] Savoir où et quand récupérer mes documents de fin de contrat.
- [ ] Relire le solde de tout compte (je n'ai pas l'obligation de le signer).

Jours 1 à 7

- [ ] M'inscrire à France Travail, en ligne ou en agence.
- [ ] Envoyer mon attestation France Travail et mon RIB dès que je les ai.
- [ ] Envoyer à ma mutuelle l'attestation France Travail de prise en charge (portabilité).

Jours 7 à 30

- [ ] Préparer et passer le premier entretien.
- [ ] Élaborer mon contrat d'engagement (dans les 30 jours).
- [ ] Noter dans mon agenda l'actualisation : à partir du 28 de chaque mois.

À garder en tête

- [ ] Déclarer toute reprise d'activité, formation ou arrêt maladie.
- [ ] Contester dans les délais si besoin : 6 mois (solde de tout compte), 12 mois (rupture).

Le guide complet

Licencié ou en fin de contrat : vos 30 premiers jours : 21 pages, en PDF et en EPUB, 7,90 €.

Chaque étape y est expliquée, avec ses délais, les sources officielles et des lettres prêtes à adapter.

https://lesguidesuniques.com/fr/travail/perte-emploi/

Auteur : Yvan (micro-entreprise, Bastia). Mis à jour le 26 octobre 2026. Ce guide ne remplace pas un avocat ou un conseiller.